



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8846^e séance

Lundi 30 août 2021, à 10 h 15

New York

Provisoire

Président : M. Shringla. (Inde)

Membres :

Chine	M. Geng Shuang
Estonie	M. Lipand
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Miguel
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M ^{me} Tra Phuong Nguyen

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2021/723)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2021/723)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/760, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/723, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2592 (2021).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord vous dire, Monsieur le Président, combien il m'est agréable de vous voir présider la présente séance.

La Somalie se trouve à un moment charnière. À l'heure même où nous parlons, alors que les préparatifs des élections suivent leur cours, la communauté internationale doit faire face à un ajustement majeur de

ses dispositifs de sécurité dans le pays. La prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) devrait aider la Somalie à réaliser sa transition en matière politique et de sécurité. Dans ce contexte, la Chine a voté pour la résolution 2592 (2021).

Toutefois, la Chine continue de nourrir des inquiétudes sur certains paragraphes. Le texte invite la MANUSOM à collaborer avec les institutions financières internationales et à lutter contre les changements climatiques par le biais du financement du développement. Cela va à l'encontre du consensus reflété dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui appelle les pays développés à fournir un appui financier et technique aux pays en développement. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une tentative des pays développés de se soustraire à leurs responsabilités dans le domaine du financement de l'action climatique.

La vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se tiendra en novembre, et la Chine appelle les pays concernés à respecter pleinement leurs obligations et à honorer leurs engagements en matière de climat.

Qui plus est, durant les consultations sur le projet, alors que certains membres continuaient à avoir des préoccupations concernant le texte et travaillaient d'arrache-pied pour parvenir à un consensus, la rédactrice s'est empressée de mettre le projet aux voix. Ce n'est pas une démarche constructive. Nous espérons que la rédactrice respectera pleinement les opinions des membres du Conseil et s'abstiendra d'abuser des pouvoirs qui lui confère la responsabilité de rédaction, afin de préserver l'unité et la coopération au sein du Conseil.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous souhaitons la bienvenue, Monsieur le Secrétaire d'État, à la présidence de nos travaux.

La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2592 (2021), sur la prorogation de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, déposée par le Royaume-Uni. Dans le même temps, et à l'instar de ce qu'a dit mon collègue chinois, nous déplorons que la partie britannique n'ait eu de cesse cette année d'introduire dans le document toute une série de termes supplémentaires sur la question du climat. Nous comprenons que les sécheresses, les inondations, les invasions de criquets

pèlerins et autres catastrophes naturelles qui touchent la Somalie aggravent la situation dans le pays. Toutefois, nous ne voyons aucune raison d'utiliser la résolution sur la Somalie pour inscrire dans le mandat du Conseil de sécurité des activités liées à la lutte contre les changements climatiques.

Nous considérons également qu'il serait erroné que la mission politique spéciale travaille sur cette question, car cela diluerait la tâche essentielle qui lui est confiée, à savoir prêter main-forte au Gouvernement fédéral pour la tenue d'élections extrêmement importantes et la poursuite du transfert des responsabilités en matière de sécurité de la Mission de l'Union africaine en Somalie aux forces de sécurité nationales.

Nous sommes convaincus que les questions liées aux changements climatiques doivent être traitées par les organes spécialisés des Nations Unies. Il est déplacé et contre-productif d'impliquer le Conseil de sécurité dans cette question.

Nous sommes également préoccupés par les tentatives incessantes des auteurs du texte d'y intégrer des formulations relatives aux droits de l'homme. Nos collègues somaliens n'ont pas besoin que le Conseil de sécurité les encadre dans leurs efforts de protection et de promotion des droits de l'homme. Ils sont capables de rédiger et de mettre en œuvre eux-mêmes la législation en la matière.

Il est important de prendre en compte les spécificités de la société somalienne. Les artifices imposés de l'extérieur ont peu de chances de prendre pied en Somalie.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous souhaiter à mon tour la bienvenue au Conseil de sécurité.

Je voudrais, pour commencer, dire que les États-Unis félicitent le rédacteur chargé du dossier de l'esprit de coopération avec lequel, de notre point de vue, il a mené ce processus. Les États-Unis ont voté pour la résolution 2592 (2021) parce que nous restons engagés envers la Somalie. Nous saluons le travail et le leadership du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, qui ont accompagné l'avancement du processus électoral en Somalie. Les États-Unis sont favorables à la résolution que nous venons d'adopter parce qu'il reste impératif que la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) apporte un appui et une assistance adaptés et appropriés au peuple somalien en cette période de transition politique.

Le moment est porteur d'immenses possibilités pour la Somalie, et nous exhortons le Gouvernement fédéral somalien à continuer d'encourager la coopération avec les États membres de la fédération et à se coordonner étroitement avec tous les partenaires pour veiller à ce que leurs missions et celle de la MANUSOM restent adaptées à leur objectif. Cela aidera la Somalie à s'atteler de nouveau à la stabilisation du pays, à la lutte contre le terrorisme et à la préservation de la sécurité de sa population.

Pour terminer, je réaffirme que les États-Unis sont déterminés à promouvoir la sécurité et la prospérité du peuple somalien.

La séance est levée à 10 h 20.